

Ensemble

Numéro de l'hiver 2006

Filière bois, Isoroy un acteur majeur



Lure devient
la ville
aux automates
durant Noël

Requalification du centre ville
une étude participative

Au chevet de l'église Saint-Martin
Le lieu de culte aux petits soins

Les diplômés des stades
Une tête pleine dans un corps sain

PUB

Sommaire

L'événement

Isoroy, acteur majeur de la filière bois

pages 4 et 5

Urbanisme

Le centre ville, une réflexion en commun

page 6 et 7

Social

L'environnement comme vecteur d'insertion

page 8

La psychiatrie a sa maison

page 9

Education

Ste Anne St Joseph, tout un parcours scolaire

page 10

A l'école du voyage

page 11

Travaux

Au chevet de l'église Saint-Martin

page 12

Les Prés Verts sont dans le jeu...

page 13

Culture

L'équipe culturelle à l'action

page 14

Les ateliers d'artistes sont ouverts

page 18 et 19

Sports

Les diplômés du stade

page 16 et 17

Droits des oppositions

page 20

A noter

page 21 et 22

Directeur de la publication

Eric Houlley

Comité de rédaction

Jérémy Pheulpin, Raoul Juif,

Colette Desbarats, Laurent Monnain, Nadine Monney, Michel Noir, Eric Houlley, Jean-Luc Grandjean, Lucienne Mathioly, Isabelle Rondot, Dominique Chagnot, Jean-Charles Géhant.

Photographies

© Olivier VINCENT - vincolivier@mac.com

Conception Graphique

? Et pourquoi pas - 06 81 52 38 19

Publicité

Cecile Kabongo et Marie-Thérèse Candanédo

Illustrations

Daniel Alexandre / A.Dan

N°ISSN 1269-164x (4^e trimestre 2006)

4.500 exemplaires portés à domicile

par Adrexo Vesoul

et imprimés par la Sipe (Lure)

Passage de témoin

Le conseil municipal et moi-même avons le plaisir de vous souhaiter à tous une bonne année 2007 dans notre commune.

C'est le dernier éditorial que j'écris à votre intention puisque je cesserai mes fonctions de maire courant janvier.

Je le fais avec une certaine émotion compte tenu des presque 12 années passées à la tête de la municipalité mais, je continuerai à assumer mon mandat de conseiller municipal, de conseiller général et de président du service départemental d'Incendie et de Secours.

Je tiens à remercier très chaleureusement les adjoints, les adjoints et les conseillers qui ont soutenu mon action et qui ont oeuvré à mes côtés. Notre action est le résultat du travail d'une équipe.

Le conseil municipal désignera celui qui me succédera, vous pourrez ainsi mieux le connaître avant les prochaines échéances électorales. J'ai une totale confiance pour la suite de l'action municipale.

De nombreux projets sont en cours ou en préparation : requalification du centre ville, lotissements, travaux de l'église, de la piscine...

Même si les efforts doivent demeurer soutenus et si les acquis ne sont jamais permanents, LURE est une ville qui bouge et qui prépare son avenir. En complément de notre action publique, je sou-



haite aussi en appeler au sens civique de chacun pour que soit préservée la qualité de notre environnement. Circulation, vitesse, stationnement, bruit... Les solutions sont souvent à rechercher dans le comportement individuel et dans le respect d'autrui.

Que cette nouvelle année vous apporte beaucoup plus de joies et de satisfactions. C'est le vœu que je forme pour vous-même, vos familles et vos proches.

Bonne année à tous,

Michel Federspiel
Maire de Lure et Conseiller Général

L'œil d'A.Dan





Isoroy, qui produit 500.000m³ de panneaux par an, a totalement modernisé son outil de production à la fin des années 90.

Filière bois

Isoroy, acteur majeur

Située à la sortie de la ville en direction de Luxeuil, l'usine d'Isoroy reste pour beaucoup de Lurons encore méconnue. Pourtant, la filière

bois en Franche-Comté travaille en osmose avec cet acteur clef dans la région. Isoroy est numéro un mondial de la manufacture de panneaux de bois et a su, au fil de son évolution, valoriser l'environnement et le développement durable.

Omniprésents dans notre quotidien, les panneaux de bois fabriqués par cette usine se retrouvent dans la plupart des meubles de la maison, dans les matériaux de construction et d'isolation. L'entreprise se situe sur un marché porteur, où la demande reste solide.

Fabriqués à partir de bois d'éclaircies (coupés par les exploitants dans le cadre de l'entretien des forêts), de bois de recyclage (palettes et bois de

déconstruction) excepté lors de démolitions de chantiers et de produits connexes de scieries (chutes de rondins), ce sont plus de 500.000 mètres cubes de panneaux qui sortent annuellement du site luron, avec un processus de fabrication qui respecte l'environnement en valorisant les sous-produits et « déchets » de l'industrie de la filière bois. Cet engagement pour le développement durable a été concrétisé par la mise en place d'un projet de certification, baptisé PEFC (Projet Européen des Forêts Certifiées). Ce label certifie que le panneau a été fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées durablement et que la chaîne de contrôle du bois a respecté l'ensemble des critères créés dans ce cadre par l'Union Européenne. Isoroy appartenant au groupe Européen Sonae Industria (originaire du Portugal), c'est l'ensemble de ses usines qui a obtenu ce label.

Tous les jours, ce sont entre 2.500 et 3.500 m³



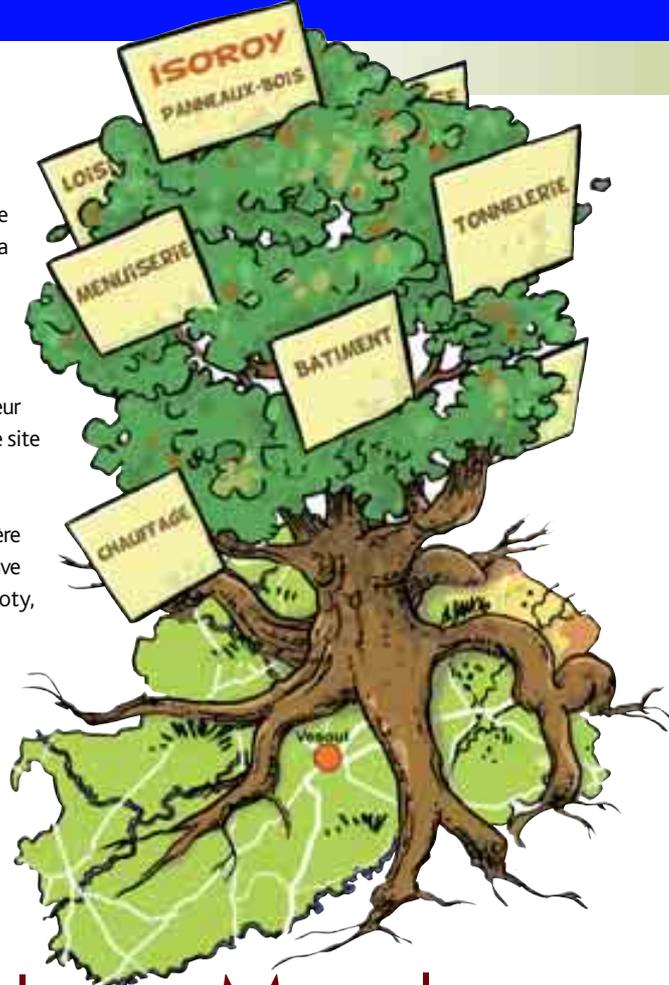
Isoroy permet le nettoyage des forêts en incorporant dans sa chaîne de fabrication le produit des coupes d'éclaircies et les bois inadaptés à la menuiserie.

qui sont produits à Lure, ce qui explique l'arrivée quotidienne sur site d'une centaine de camions, et du départ de 55 autres à destination des clients du groupe. Avec environ 45.000 tonnes de bois stockés sur place (les stocks étant renouvelés tous les étés), on perçoit mieux le rôle clef de l'entreprise dans le paysage franc-comtois, mais à plus large échelle dans tout le grand est.

Le recyclage représente un volume d'environ 10.000 tonnes par mois, ce qui n'est pas négligeable dans l'activité de l'entreprise qui mène une politique de valorisation des déchets en les triant, et en réutilisant ce qui peut l'être. Les déchets originaires du bois et qui ne sont pas réutilisables en l'état servent à alimenter une chaudière « bio » d'une puissance de 60 MWatts dont l'usage est à la base du processus de production. Une prévention accrue a été mise en place au niveau de la sécurité anti-incendie pour éviter que ne se reproduise le triste événement de 2001, où une grande partie du complexe avait été ravagée par

les flammes. Le site ayant le vent en poupe, sa maison mère avait décidé d'investir plus de 150 millions d'euros pour la construction de l'usine actuelle à la fin des années 90. Aujourd'hui, de nombreux projets sont en passe d'être réalisés, le groupe investissant à hauteur de 2 à 3 millions d'euros dans le site luron par année.

A travers Isoroy, c'est toute la filière bois franc-comtoise qui vit et trouve ses débouchés. Pour Denis Poty, responsable du site local, « le marché se porte bien, le groupe supporte l'usine, mais Lure doit continuer de rester en pointe dans son domaine en continuant d'élargir ses débouchés à travers toute l'Europe. »



Interview de Pierre-Jean Morel, directeur d'agence de l'Office National des Forêts du Nord Franche-Comté

- Parlez-nous de la filière bois en Franche-comté et du rôle de l'ONF dans cette dernière ?

- Le rôle de la forêt et de la filière bois est très important en Franche-comté, car les forêts occupent plus de 42% de son territoire. Le bois représente une ressource économique très importante en générant de gros revenus pour les collectivités propriétaires. Le rôle de l'ONF dans tout ça est d'assurer au mieux la gestion des forêts communales (qui représentent 90% des forêts au niveau national) et domaniales (appartenant à l'Etat). En tant que prestataire de services, nous menons des études d'impact sur les milieux naturels et y engageons des travaux d'entretien forestier.

- Quels sont les principaux acteurs de la filière avec lesquels vous travaillez ?

- Nous travaillons essentiellement avec trois types d'acteurs : le premier et le plus important sont les communes en tant que propriétaires des forêts. Viennent ensuite les exploitations forestières à qui nous vendons le bois des communes, puis enfin les entrepreneurs, bûcherons et sylviculteurs. Nous avons également de

plus en plus de partenaires dans la région, dont la Direction Générale de l'Environnement et le Parc Naturel des

Ballons des Vosges. Par ailleurs, depuis la tempête de 1999, l'ONF est en pleine réorganisation. Nous nous devons de prendre en compte plus directement les besoins précis des clients de l'ensemble de la filière bois.

- Que dire de la filière bois à une échelle plus locale ? Et au niveau de la région ?

- La Haute-saône possède plusieurs particularités : le département est le premier producteur de chênes dans toute la France, ce qui représente un atout pour toute la filière. La région, quant à elle, est pourvue de très nombreuses PME (Petites et Moyennes Entreprises) travaillant dans la filière, dont de nombreuses scieries. Le nord de la Haute-Saône possède deux usines de fabrication de panneaux de bois : Isoroy et la Compagnie Française du Panneau (à Saint-Loup-Sur-Semouse). Ces deux établissements représentent des acteurs clefs de la filière dans toute la région en étant d'une part très gros consommateurs de bois, mais aussi très gros fournisseurs à destination d'autres entreprises de fabrication de produits dérivés du

bois, tels que des meubles et des isolants.

- Quel avenir pour la filière à l'horizon 2010 ?

- La filière est en pleine mutation, tout comme l'industrie qui l'accompagne, il est donc difficile d'évaluer cela sur le long terme. Cependant, on peut dire que les modes de commercialisation vont évoluer pour répondre plus rapidement à la demande et satisfaire au mieux les propriétaires. Par ailleurs, la forêt franc-comtoise étant sur un cycle de gestion durable, nous allons continuer à défendre l'environnement en accord avec les directives européennes, et notamment le label PEFC, qui s'applique aujourd'hui à déjà plus de 95 % des forêts. Cette défense de l'environnement passe par la participation des chasseurs avec lesquels nous tendons à contrôler l'équilibre des cheptels de la faune. Pour les acteurs industriels de la filière, il s'agira de continuer sur la voie actuelle en matière d'environnement, et de rester compétitifs tout en continuant de trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits.

Office national des forêts : les chiffres clefs en Franche-Comté

Superficie forestière gérée
393.850 ha
Forêts domaniales
39.200 ha
Autres forêts
354.650 ha
Volume des bois commercialisés
2.239.000 mètres cubes

791 salariés ONF dont
591 fonctionnaires et 200
ouvriers forestiers

Organisation territoriale :
1 direction territoriale
5 agences
37 unités territoriales
15 unités spécialisées

Redynamisation du centre-ville, une étude participative

La requalification du coeur de ville, portée par la CCPL, est devenue le nouveau projet phare de la municipalité. Vos élus ont confié le soin à l'Agence d'urbanisme de Belfort sélectionnée de concevoir le réaménagement global de cette partie de la cité en faisant appel aux idées de tous les lurons. Une démarche résolument participative dont les résultats seront dévoilés en mars 2007.



Tenter d'impliquer le maximum de Lurons dans la réflexion sur la requalification du centre ville, c'est une volonté forte des élus de la cité, Eric Houlley, l'animateur de la soirée à l'auditorium, Raoul Juif, l'adjoint chargé de l'urbanisme et l'ensemble des élus municipaux espèrent obtenir ainsi une forte adhésion des habitants à ce projet.

Durant le dernier trimestre 2006, l'Agence d'urbanisme de Belfort et son directeur Mr Bruno Vidalie ont mis les bouchées doubles pour recueillir les avis de nombreux habitants et commerçants lurons mais aussi d'usagers réguliers ou occasionnels du centre ville.

Cette orientation méthodologique, fondée sur une large concertation, a été fixée par le comité de pilotage de l'étude (voir encadré) qui veille à ce que le projet soit en même temps partagé et élaboré à un bon rythme.

Le lancement de cette phase consultative a été véritablement opéré le lundi 16 octobre dernier à l'auditorium du centre culturel François-Mitterrand, en présence de Jean Rota (Président de la Communauté de Communes du Pays de Lure) et de Michel Féderspiel (Maire de Lure). 150 personnes ont répondu présentes à l'invitation des deux collectivités.

Animée par Eric Houlley et Raoul Juif, cette soirée a fait émerger des attentes fortes sur l'amélioration du stationnement autour des commerces, la sécurisation du déplacement des cyclistes, la réhabilitation de logements vacants, la résorption des friches commerciales (entre autre la maison Rebilly en face de la Poste et Etablissement Zimmerlin, avenue de la République) ; ou encore l'embellissement des entrées de ville. Ce dernier point a été jugé crucial

en particulier par le Président de l'association locale des commerçants et patron de l'hôtel restaurant « Le Luron », Nicolas Joubert.

Ce dernier a montré que l'ALCIA entendait prendre toute sa place dans la définition de ce grand projet mobilisateur. C'est au cours de cette soirée que plusieurs intervenants ont émis le voeu qu'un questionnaire soit diffusé, sur ce sujet, auprès de tous les ménages lurons.

Trois semaines plus tard, le vice président de la CCPL chargé de l'Economie et du Commerce, Raoul Juif, réunissait un séminaire de travail composé d'une soixantaine d'élus, de commerçants et d'acteurs divers de la cité. Durant toute une journée à l'Espace du Sapeur, l'agence d'urbanisme de Belfort a invité les participants à échanger leurs idées sur cinq thèmes :

- l'attractivité du centre ville
- les fonctions du centre ville
- les déplacements et la mobilité
- la qualité de l'urbanisme
- les animations- évènements

Le dialogue a été particulièrement fructueux à cette occasion, notamment entre les élus et les commerçants. Il a montré que les investissements de la collectivité pouvaient contribuer à une nouvelle dynamique commerciale mais que les commerçants devaient simultanément s'unir



pour animer le centre ville et, dans certains cas, moderniser leurs établissements. Cette intense journée de travail a permis d'identifier clairement certaines priorités telles une meilleure liaison entre les places du Marché ou de la Libération et l'avenue de la République (rénovation des trottoirs) mais aussi l'optimisation des espaces de stationnement.



Le troisième étage de cet exercice de démocratie participative a, enfin, consisté à distribuer

un questionnaire dans tous les foyers lurons et donc permettre à chacun de pouvoir s'exprimer sur le centre ville de demain. Les familles étaient invitées à remplir et renvoyer le questionnaire (quatre pages) avant le 4 décembre 2006.

Désormais, la mission pré-opérationnelle de l'Agence d'urbanisme est activée. Après le temps du recensement des problèmes et des besoins, s'amorce la phase de construction du projet. Celui-ci, rappelons le, concernera toute les fonc-

C'est à l'auditorium que les premiers échanges ont eu lieu en présence de Michel Federspiel (maire de Lure), Jean Rota (président de la CCPL) et Bruno Vidalie (au premier plan) le directeur de l'Agence d'urbanisme de Belfort mandatée pour réaliser une étude sur la requalification du centre ville.

tions du coeur de cité. Après différentes étapes intermédiaires de validation, le projet et son phasage seront présentés publiquement à la fin du mois de mars 2007. Cette étude pilotée par la Communauté de Communes (voir encadré) ne restera pas lettre morte et, si ses préconisations engendreront des travaux pluriannuels, il s'agira bien de lancer les premières opérations dans la deuxième partie de l'année 2007. Car nul ne conteste l'urgence de donner un coup de fouet à notre centre ville !

Une étude de 60.000 €

L'étude est portée par la Communauté de Communes du Pays de Lure (CCPL) qui a mandaté l'Agence d'urbanisme de Belfort après mise en concurrence de différents cabinets spécialisés. Sa durée est de neuf mois (Juin 2006 – Mars 2007). Elle repose sur des co-financements :

- CCPL : 13.500 €
- Ville de Lure : 13.500 €
- Conseil Régional : 13.000 €
- Union Européenne : 20.000 €

Le Comité de pilotage du projet

Il est chargé de suivre le déroulement de l'étude et comprend 10 membres

- Raoul Juif

Vice Président de la CCPL

- Jean-Yves Le Merrer

Sous-préfet de Lure

- Eric Houllley

1er Adjoint au Maire de Lure

- Nicolas Joubert

Président de l'ALCIA

- Jean Mennouvrier

Président de la Chambre de Métiers

- Jean Marie Euvrard

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

- Gérard Deneux

Directeur général des Services de la Ville de Lure

- Daniel Péchin

Directeur Général des Services de la CCPL

- Laurent Goguet

Directeur de Habitat Rural Urbain (HRU)

- Le président du comité de quartier du centre ville

à désigner



L'environnement comme vecteur d'insertion

La municipalité signera en tout début d'année une convention avec Travaux Paysagers Rivière Bois et Environnement (TPRBE), entreprise à caractère social oeuvrant pour l'insertion professionnelle, lui confiant des missions d'entretien à travers la ville. L'objectif est double : créer de l'emploi et de l'activité axée vers l'environnement.

Entreprise d'insertion créée à Fresse en 2001, TPRBE a pour objectif de favoriser le retour à la vie active de personnes ayant subi les aléas de la vie : chômage, précarité, exclusion. Thierry Bressand, gérant depuis 2004, fut à l'origine de son implantation à Lure cette même année. Le travail autour de l'environnement est l'activité principale de la structure.

Parmi les grands chantiers confiés à TPRBE, deux contrats ont été signés respectivement avec le syndicat du Durgeon (qui porte sur l'entretien de plus de 700 km de berges de la rivière à travers 31 communes) et le syndicat de la Lanterne (avec l'entretien du lit de la rivière sur une soixantaine de kilomètres). Les 11 salariés actuels sont tous en contrat à durée déterminée pour une

période de deux ans maximum. Leur recrutement s'opère en étroite collaboration avec l'ANPE qui atteste du réel besoin d'insertion de la personne. Le dessein final étant bien sûr de valoriser la personne et ses compétences afin de la faire évoluer par elle-même.

Dans cette optique, Thierry Bressand souligne « l'importance de redorer l'insertion aujourd'hui, car l'exclusion peut guetter n'importe qui, suite à des problèmes financiers, familiaux, de santé ou encore de marginalisation sociale. Trop peu d'entreprises acceptent aujourd'hui de faire le pari que nous avons fait, sous couvert que l'insertion serait victime de l'absentéisme de ses bénéficiaires. Nos taux d'absentéisme et de retard sont nuls, la plupart des salariés retrouvant un réel intérêt pour le travail et la dignité qu'il procure. Beaucoup arrivent même au travail en avance... ».

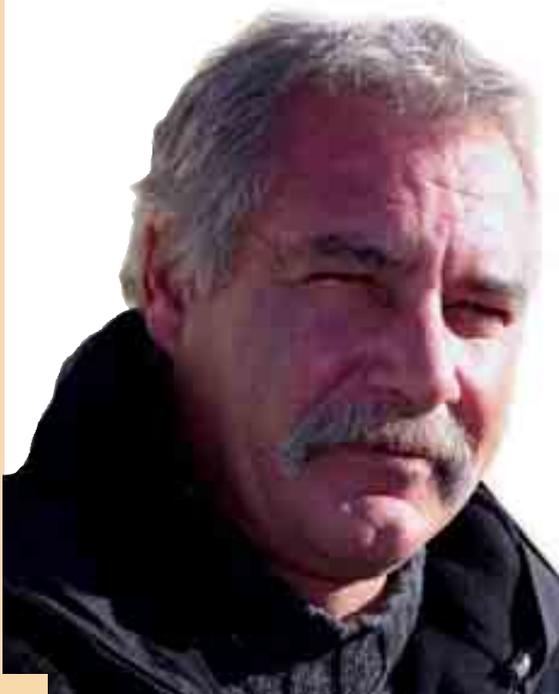
Sur ces bases, la ville a décidé de confier un certain nombre de missions à l'entreprise dans le cadre d'une convention portant sur la propreté urbaine, l'enlèvement des déchets,



l'assainissement et la viabilité hivernale (ou le déneigement). La ville deviendra ainsi partenaire de TPRBE au même titre que le conseil régio-

Les partenaires de TPRBE

- L'Etat (direction départementale du travail et DDASS).
- Le Conseil Régional
- Le Conseil Général
- L'Union Européenne (Le Fond Social Européen)
- Le Pays des Vosges saônoises (PLIE)
- L'AGEFIPH (travailleurs handicapés)
- L'ANPE



Thierry Bressand gère la société depuis 2004.

nal, le conseil général ou l'Etat. Cette convention devrait être renouvelée d'année en année après évaluation des résultats. La mission de propreté urbaine comprendra le ramassage des papiers, le nettoyage des aires de jeux et des squares, ainsi que l'entretien des ronds points situés aux entrées de la ville (Roye, Saint-Germain et Luxeuil). L'enlèvement des déchets concerne le ramassage des « monstres » et des gros volumes (comme certains produits électroménagers, quand ceux-ci ne sont pas directement récupérés par les grandes surfaces). Le nettoyage concernera le débroussaillage et l'entretien de certains bords de chaussée, des digues de l'ognon et de la base de loisirs de la Saline, et l'assainissement des deux bassins d'orages (situés au Mortard et sur le Boulevard de Franche-Comté). Et enfin, la viabilité hivernale sera fonction du besoin sur la période de novembre à mars pour le déneigement des parkings publics et des cours d'écoles.

En signant cette convention, la ville espère donc valoriser l'insertion par l'emploi, mais aussi mettre en place un véritable plan de respect de l'environnement pour l'avenir de tous.

Horaires prévisionnels subventionnés par la ville :
Propreté urbaine : **6h/semaine**
Enlèvement des déchets : **150h/trimestre**
Nettoyage et Assainissement : **24h/semaine**
Viabilité hivernale : **en fonction des besoins entre novembre et mars.**

Travaux Paysagers Rivière Bois et Environnement (TPRBE)

17 rue de la Métairie - 70200 Lure

Tél. : 03 84 63 39 78

Courriel : tprbe@wanadoo.fr / Web : <http://www.tprbe.fr>

Une psychiatrie de proximité

L'ancienne maison de la formation, sise 4 rue Parmentier, a été rachetée il y a deux ans par l'Association Hospitalière de Franche-Comté (AHFC) dans le but d'y ouvrir un centre de psychiatrie générale. Depuis le 15 septembre c'est chose faite.

Lors de l'inauguration, l'occasion fut donnée au président de l'Association Hospitalière de Franche-Comté (AHFC), le sénateur Jean-Pierre Michel de faire découvrir à un panel d'autorités les nouvelles fonctions de cette antenne luronne délocalisée de Saint-Rémy.

Elle accueille un centre médico-psychologique, un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et un hôpital de jour. Le but recherché par l'association est de regrouper trois activités complémentaires pour offrir à la population luronne une prise en charge de proximité en soins psychiatriques. Ce dispositif extrahospitalier n'est pas le premier dans lequel s'investit l'AHFC, deux structures similaires ont déjà été mises en place à Vesoul et Luxeuil-Bains.

Le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, au rez-de-chaussée, est un lieu de convergence de plusieurs activités qui vise à favoriser une existence autonome pour les patients par diverses actions de soutiens, d'aides psychologiques et de thérapies de groupes. Le centre médico-psychologique, situé au premier étage du bâtiment, s'adresse

30 personnels encadrants dont

4 médecins
9 infirmières
5 psychologues
5 aides psychologues

Capacités d'accueil

8 lits disponibles à l'hôpital de jour
Le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel peut accueillir jusqu'à 30 personnes/jour
Le centre médico-psychologique accueillera environ 1000 personnes/an

Renseignements

Centre de psychiatrie générale
4 rue Parmentier
70200 Lure
03 84 30 52 70

aux adultes nécessitant une prise en charge sociale, psychologique et/ou psychiatrique spécialisée. Il organise des missions de prévention, de diagnostics, de soins ambulatoires, des interventions de psychiatrie à domicile, des entretiens psychologiques individuels, familiaux et conjugaux et un accompagnement social pour les démarches administratives et professionnelles.

Enfin, l'hôpital de jour, situé au deuxième étage, est une unité de soins accueillant avant et après hospitalisation des personnes en difficulté psychologique et fournit des soins polyvalents et individualisés dans un cadre structuré, sur une période déterminée à la journée ou à la demi-journée. Il s'agit là d'une étape clef dans le processus d'autonomisation et de réhabilitation psycho-sociale, qui fait souvent défaut dans notre société suite à une hospitalisation.

Le Conseil d'Administration et la Direction de l'Association Hospitalière de Franche-Comté ne cachent pas leur souhait d'ouvrir un jour dans ce centre un atelier thérapeutique pour permettre l'accueil des personnes qui souhaitent à la fois continuer des soins psychiatriques et reprendre contact avec une activité professionnelle.



Sainte-Anne Saint-Joseph, de la maternelle au baccalauréat

Le groupe scolaire Sainte-Anne Saint-Joseph est le plus gros de la ville. Afin de le présenter dans le détail, nous avons rencontré ses deux responsables : Mmes Françoise Glenly et Anne-Marie Rivière, respectivement directrices du collège/lycée et des écoles maternelles et primaires. Présentation...

Avec un effectif total de plus de 650 élèves, répartis dans 3 classes de maternelle, 7 de primaire, 12 classes de collège et autant au lycée professionnel, Ste Anne – St Joseph est un groupe d'enseignement catholique privé, « ouvert à toutes et à tous ». L'organisation pédagogique s'articule sur un suivi et une préparation des élèves de la maternelle au brevet. Trois axes principaux de la maternelle à la fin du primaire sont mis en avant : le premier, la « place de l'autre », est focalisé sur l'ouverture d'esprit et la tolérance. Suivant cette logique, l'école a été pionnière dans l'accueil d'enfants handicapés et des enfants du voyage. Le deuxième axe, consiste à mélanger les classes et les niveaux autour d'ateliers tournants (contes, musique, etc.). Ce concept joue ici un rôle de préparation pour le collège. Et enfin le troisième porte sur l'initiation aux langues étrangères dès

le plus jeune âge. La rencontre et la concertation avec les parents jouent également un rôle prépondérant au sein de l'école, qui les convie tous les soirs à venir rencontrer les instituteurs et le travail accompli.

Le collège s'efforce d'établir un sentiment de bien-être propice à la réussite scolaire. Il concentre trois classes par niveaux, mais le choix d'une « coloration » a été fait dès la sixième, en proposant des classes à thèmes. Ainsi, il existe une classe scientifique, avec pour sortie principale dans l'année la fête de la science. Une classe théâtre, dont le but est de monter sur l'année une pièce de théâtre à raison d'une heure par semaine. Les représentations de la pièce de cette année, dont le sujet est Ulysse, auront lieu à l'auditorium les 29 et 30 mai prochain. Et enfin une classe linguistique qui propose aux élèves la pratique de deux langues vivantes (l'anglais et l'allemand). Le collège parti-

cipe à ce titre à des échanges avec le collège de Rüsselsheim en Allemagne, et propose des correspondances avec des élèves du Canada et de Floride. En quatrième, la possibilité s'offre aux élèves de pratiquer une troisième langue. Le thème choisi par les élèves sera suivi jusqu'à la 3^e.

Coté travail à la maison, une ATP (Aide au Travail Personnel) a été mise en place il y a quelques années, et permet aux enfants de faire leurs devoirs à l'école et si besoin est, avec l'aide d'instituteurs. Notons également l'existence d'une 4^e NTA (Nouvelles Technologies Appliquées) qui propose de réfléchir sur un projet professionnel et propose des minis stages de découvertes en entreprise. Les élèves peuvent par la suite rejoindre une 3^e de découverte professionnelle. Le lycée professionnel propose essentiellement des formations tertiaires, tel que BEP vente-action marchande, en secrétariat, un autre dans les carrières sanitaires et sociales, un Bac pro comptabilité et secrétariat ainsi qu'une formation FCIL (Formation Complémentaire D'intérêt Local) qui prépare à des concours administratifs.

A l'école du voyage

Placée sous la responsabilité de Jean-Pierre Pheulpin, l'antenne délocalisée du Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des Enfants du Voyage (CASNAV) de Besançon sera chargée de concentrer tout ce qui touche aux enfants du voyage sur le territoire de l'académie de Besançon.



Jean-Pierre Pheulpin est le coordonnateur de la nouvelle antenne installée à Lure à l'école Jean-Macé.

Le processus d'implantation de l'antenne Luronne fut long : avant 1985, date de la création d'une première antenne mobile de l'Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (ASET), aucun enfant du voyage ne fréquentait assidûment l'école. L'ASET a donc tout d'abord commencé son action en scolarisant dans son camion les enfants de 6 à 12 ans. Puis, en 1990, elle exigea que la fréquentation des 6/12 ans soit assujettie à une inscription obligatoire à l'école : résultat, les effectifs et la fréquentation dans le camion explosèrent, au point qu'un deuxième camion arriva en renfort en 1998.

En 2002, avec la création du poste de coordonnateur départemental de scolarisation des Enfants du Voyage, Jean-Pierre Pheulpin proposa à l'ASET de ne plus s'occuper des 6/12 ans afin de les scolariser dans les différentes écoles locales, et de concentrer l'action sur les 3/6 ans et les adolescents de plus de 12 ans. Ceci porta ses fruits et on vit la fréquentation et l'assiduité scolaire augmenter dans les

écoles sur toute la période 2002-2006, mais aussi et surtout dans les collèges où les enfants arrivèrent de plus en plus avec un niveau normal pour un élève de sixième. Ce dispositif a donc très rapidement intéressé le CASNAV de Besançon, et Jean-Pierre Pheulpin fut sollicité afin de transposer celui-ci dans un premier temps sur l'Aire Urbaine, puis sur l'ensemble de l'académie.

Composition du groupe de travail
Jean-Pierre Pheulpin
coordonnateur
Anne-Marie Le Gouhir
camion école (ASET)
Pierre Girin
camion école (ASET)
Patrick Mila
directeur de Gadgé

On estime à l'heure actuelle sur l'Aire Urbaine que de nombreux enfants n'ont pas été recensés en raison de l'absence d'un dispositif tel que celui mis en place dans notre département. Le choix de la proximité a donc été fait par le CASNAV, en décidant d'installer cette antenne à Lure pour que cette mission soit effectuée au plus proche des lieux de vie des gens du voyage, dont on estime à 800 le nombre d'enfants en Franche-Comté. Cette antenne aura donc un rôle de centre de gestion régional d'aide à la scolarisation à destination des parents. Installée à l'école Jean-

Macé, elle accueille familles, enfants, partenaires et enseignants.

L'antenne met à disposition une documentation riche et fournie, de nombreux documents pédagogiques. Elle relaie également les demandes concernant les enfants non francophones, en fournissant les premières pistes de travail nécessaires aux enseignants. Le travail est réalisé dans le cadre d'un partenariat avec l'ASET, renforcé récemment par l'investissement de l'association Gadgé (une des associations sociales des gens du voyage). Une grande partie du travail consiste également à être présent sur le terrain, afin d'évaluer méthodiquement les niveaux des enfants avant une inscription au CNED (Centre National d'Education à Distance), très sollicité par la communauté. Une convention a d'ailleurs été signée entre l'antenne Luronne, le CNED et les trois collèges de Lure, Luxeuil-les-Bains et Vesoul, afin d'accentuer la scolarisation à temps plein des sédentaires et semi-sédentaires, soit 70 élèves environ.



Dans les camions de l'ASET, les enfants du voyage étudient avec assiduité.

Depuis la rentrée de septembre

- ✓ Plus de cinquante personnes accueillies en formation
- ✓ 47 outils pédagogiques expédiés en France.
- ✓ 31 dossiers CNED montés assujettis d'un suivi de scolarité
- ✓ une vingtaine de familles de voyageurs accueillies
- ✓ 13 nouvelles scolarisations
- ✓ une enquête académique recensant plus de 100 écoles concernées par la fréquentation des Enfants du Voyage
- ✓ Distribution massive par Internet de livres scolaires spécifiques
- ✓ Chaque jour, plus de 10 appels téléphoniques

CASNAV

Scolarisation des Enfants du Voyage
Ecole Jean Macé / Bd de la Résistance / 70200 Lure
03.84.62.99.13 - ecole.enfants-voyage@ac-besancon.fr

Au chevet de l'église

le tremblement de terre suivi de la grande canicule en 2003 ont fait trembler cette dame au pied d'argile. L'église Saint-Martin fait depuis l'objet d'une grande attention depuis l'apparition de fissures inquiétantes dans les murs latéraux.

Au titre de la sauvegarde du patrimoine de la commune (rappelons que même si l'église n'est pas directement protégée au titre des Monuments Historiques), elle est néanmoins située dans le périmètre de 500 m de protection autour de la sous-préfecture, et en raison d'un réel état d'urgence, la décision fut prise de mener une étude afin de sauvegarder le bâtiment dans son intégralité.

Car cette église est atypique. Atypique car elle est d'une part unique en Franche-Comté du fait qu'elle possède deux clochers, et d'autre part parce que sa construction s'est étalée sur plusieurs siècles et de façon plus ou moins agencée... Le premier clocher, visible depuis la rue pasteur (la façade arrière du bâtiment), fut l'église construite en 1556 après l'abandon de la première église paroissiale luronne construite aux alentours de 613 par le fondateur de la ville : Saint-Desle. Mais ce clocher n'allait pas connaître de beaux jours puisque dans la nuit du 11 au 12 décembre 1720, il fut gravement endommagé par un incendie qui embrasa une bonne partie de notre ville. Ce n'est qu'en 1737 que l'archevêque ordonna la reconstruction de l'église, mais la décision fut prise de conserver l'ancien clocher en le consolidant. Des fonda-

tions virent le jour pour créer la nouvelle église, mais le projet passa dans les mains de différents architectes, ce qui n'alla pas sans poser quelques problèmes (et retards) à l'époque, dont nous subissons malheureusement les effets aujourd'hui. La tour et son clocher ne furent achevés qu'en 1863 sur les fondations construites 120 ans auparavant. On peut donc observer que l'église a déjà connu de nombreuses « réhabilitations » et travaux, ce qui nous permet de mieux comprendre pourquoi elle est composée de trois parties, construites à des époques différentes. Pour remédier au mieux à ces nécessités, la ville a fait appel à deux architectes bisontins spécialisés : Véronique Lhomme et François Nectoux dont les talents ont déjà pu être observés dans la restauration de tels édifices (églises de Contrexéville et de Ramonchamps). Le bureau d'études techniques Ingédia de Belfort a également été sollicité ainsi que la société Art et Pierre de Seloncourt, déjà connue à Lure pour la restauration d'éléments du cimetière.

Les différentes études menées ont dans un premier temps mesuré l'élargissement des fissures visibles en façade. Le principal problème relevé fut la masse trop importante de la toiture et de la charpente sur l'ensemble des murs provoquant un écartement de ces derniers. Même si cet écartement s'est révélé limité sur deux ans, le problème n'est toutefois pas récent : l'étude fait remarquer que ce problème existait depuis longtemps car des consolidations avaient déjà été effectuées au cours du siècle passé. Il s'agira concrètement de réparer ce défaut de conception sous peine d'un risque d'effondrement d'une partie de la charpente et des voûtes en cas de mouvement sismique.

Le projet de restauration devra s'effectuer en plusieurs volets, à savoir une sorte de déconstruction partielle de l'édifice pour le ré-assembler par la suite (voir notre encadré). Les fissures devront elles aussi être comblées par injection de « coulis » de la même manière

que les jointures de certaines pierres qui sont aujourd'hui la cause de nombreuses infiltrations d'eau et donc de fragilisation du bâtiment. C'est toute la stabilité de l'église, qui, ainsi devra être revue afin de garantir la pérennité de l'édifice dans le temps.

Estimation des travaux

1^{ère} tranche de travaux en 2008

► Travaux de stabilité de l'édifice

Retrait de la toiture et de la charpente
Renforcement des contreforts et chaînage périphérique du bâtiment

Mise en place de la nouvelle toiture et zinguerie

Estimation : 492.000 €

► Traitement des façades (église XVIII^e et Tour neuve)

Rejointoiement des pierres, purge, remplacements et nettoyage

Injection de coulis et renforcement des contreforts
Remaillage des fissures, calfeutrement des baies et pose de zingueries

Estimation : 353.000 €

► Modification de la charpente sur l'ancienne église

Retrait de la toiture et de la charpente et remplacement zingueries

Pose de cadres grillagés sur les baies et remplacement des abat-sons

Réhabilitation des planchers et escaliers

Estimation : 105.000 €

► Révision de la couverture du dôme

Parcours de la couverture

Révisions diverses et des zingueries

Estimation : 25.000 €

**Estimation totale (ht) :
975.000 €**

A noter que l'année 2007 sera consacrée aux études de maîtrise d'oeuvre et qu'au delà de cette première tranche de travaux détaillée ci dessus, d'autres travaux complémentaires à réaliser seront programmés par la suite.

Pour les sportifs en herbe des Prés Verts



Bien avant même le début des travaux de construction du lotissement des Prés Verts, il y avait à cet endroit un champ où les jeunes du quartier de la Pologne avaient pour habitude de se retrouver pour jouer au football. Le terrain de foot en herbe de l'époque, bien qu'équipé de deux buts et entretenu régulièrement, devait ensuite disparaître pour faire place aux engins de constructions et aux maisons qui poussèrent comme des champignons. Afin de combler ce « manque », mais aussi permettre à chacun de pratiquer son sport favori, il fut prévu dès la conception du lotissement d'y installer un terrain multisports mettant à disposition des habitants des buts de football et de handball et des paniers de basket-ball. C'est dorénavant chose faite !

Depuis la période de mai/juin 2005, date à laquelle les premiers locataires sont arrivés aux Prés Verts, la surface de ce terrain (de 392 m² soit 14x28 m) avait déjà été goudronnée et aménagée d'un premier fronton mettant ainsi à disposition un premier panier de basket-ball et une première cage de but. Mais ce n'est que fin 2005, avec l'installation d'un deuxième fronton identique au premier, que le terrain pris sa forme définitive et devint enfin opérationnel à 100 % pour le début du printemps de cette même année. Pour toute la population du quartier, la création d'un tel espace devenait une réelle nécessité afin de proposer à tous (mais surtout aux enfants), un lieu où pratiquer différents sports d'extérieurs à proximité de chez eux et au gré des envies.

De plus, l'accent a été mis tout particulièrement sur la sécurité afin de garantir une pratique sportive sans danger : les rues bordant le terrain, bien qu'enregistrant un trafic faible, sont limitées à une vitesse de 30 km/h, et le reste du terrain est bordé d'un petit bois et d'un parking. Les installations feront l'objet d'inspections semestrielles pour prévenir tout accident (on pense notamment aux accidents encore trop nombreux de paniers de basket se décrochant ou de cages de buts mal fixées).

Avec ce terrain, la ville se dote donc d'un second terrain multisports, le premier ayant été celui du Mortard, au début des années 70, et qui rappelons-le au passage fait lui aussi l'objet d'inspections régulières. Avec ce nouveau terrain situé dans le quartier de la Pologne, pourquoi ne pas imaginer à l'avenir des rencontres sportives de quartiers à l'échelle de la ville ?

La culture de l'équipe



Créé il y a 11 ans, le service culturel de la ville basé au centre François Mitterrand avec son auditorium, place de la Libération, n'est malheureusement pas encore connu de tous les Lurons. Rencontre avec son équipe.

riat avec la FOL 70 qui présente tout au long de l'année des spectacles à destination des enfants (en temps et hors temps scolaire). La programmation de l'auditorium se doit d'être « équilibrée dans les genres et favoriser la découverte... La salle, avec une capacité de 200 places ne permet pas d'accueillir uniquement des "têtes d'affiche". Nous sommes et voulons rester un lieu éclectique et exigeant ».

Renaud Remond, adjoint à la direction depuis 2005, indique pour sa part que « la réalisation d'une programmation équilibrée nécessite que nous soyons mobiles, à l'affût des talents émergents, et nous travaillons en réseau tant à l'échelle locale que nationale. Nous ne pouvons nous permettre de travailler sur catalogue. »

Les autres membres de l'équipe, à savoir : Corinne Belly (chargée de la partie administrative et de la billetterie depuis 2002), Maria Zanetti (responsable de l'accueil du public et des artistes, de la diffusion des éléments de communication) et Serge Muller (régisseur technique depuis 2002) sont tout autant impliqués dans le bon fonctionnement de l'auditorium. Tous s'accordent à dire que la programmation se doit d'être cohérente, et surtout attentive aux propositions des autres structures culturelles du secteur, car ici la concurrence n'est pas la règle première si s'agit davantage de défendre la complémentarité et de favoriser la circulation des publics d'un lieu à un autre.

L'engagement de la ville de Lure lié au rayonnement régional grandissant du centre a permis en onze ans de faire évoluer cet équipement notamment en matière d'investissements en matériel technique performant ; cela grâce aux subventions substantielles du Conseil régional. Le seul bémol imputable à la structure malheureusement est la petite taille de la scène, qui ne permet pas l'accueil de certaines représentations théâtrales ou chorégraphiques.

Avec un compteur de fréquentation ayant dépassé les 6.000 spectateurs sur la saison, on peut dire que l'auditorium se porte bien. Son rayonnement sur le bassin Luron, à l'échelle du

Pays des Vosges saônoises, ajouté à la grande importance que voue son équipe à ne jamais perdre la confiance du public, en font un lieu majeur de toute la région Franche-comté.

Le « néo-adjoint » à la culture

A 48 ans, Philippe Andrey est comme il se qualifie lui-même un « néo-adjoint » à la mairie. Entendez par là que ce n'est pas la première fois qu'il endosse la fonction d'adjoint chargé des affaires culturelles. En effet, beaucoup se souviendront de ce même rôle qu'il a tenu de 1995 à 2001.



Aujourd'hui, sa vision est restée la même qu'à l'époque : « étant natif de Lure, j'ai toujours été très attentif à la culture locale, et le travail accompli avec passion et conviction ces dernières années par Isabelle Rondot a su donner à la culture de Lure une dimension à la fois départementale et régionale. Notre centre culturel dispose d'une équipe compétente et dynamique qui a réussi à faire des Franches-Comteries un grand évènement culturel. De très nombreux acteurs individuels et associatifs mettent en avant notre patrimoine ainsi que l'histoire de la ville, ils sont un véritable moteur pour nous. J'espère également continuer dans la voie qui a été tracée ces 20 dernières années, pour que la vie culturelle luronne reste un élément essentiel dans l'exercice de la citoyenneté à destination des jeunes publics, car la culture est un moyen de réflexion qui aiguisé la curiosité et le questionnement. »

Bientôt à l'auditorium

- ♦ **Toute petite nuit**
théâtre jeune public (1 à 3 ans)
samedi 13 janvier à 17h30
- ♦ **Récital Piano Eric Artz**
musique classique
vendredi 19 janvier à 20h30
- ♦ **Mozart Preposterose**
théâtre burlesque en famille
samedi 3 février à 20h30
- ♦ **L'enfant océan**
théâtre & vidéo jeune public (dès 9 ans)
samedi 10 février à 15h
- ♦ **Lo'Jo**
world, chanson rock français
mardi 13 février à 20h30
- ♦ **Orchestre des régions européennes**
musique classique
samedi 3 mars à 20h30
- ♦ **J'ai été un enfant**
théâtre
vendredi 16 mars à 20h30
(à l'Espace Cotin)
- ♦ **CECILEM chante L'âge de mes raisons**
chanson française
vendredi 23 mars à 20h30
- ♦ **Ce père que j'aimais malgré tout**
théâtre
samedi 31 mars à 20h30

Réservations

03 84 30 54 30
auditorium@mairie-lure.fr

Les 5 personnes qui composent cette équipe nous ont reçu afin de nous expliquer plus en détails les différentes missions qu'elles remplissent. Eric Nedelec, directeur des affaires culturelles depuis 1999, remarque que « depuis 9 ans la hausse de fréquentation est symbole d'une réelle fidélisation du public ».

Le but du centre, qui rappelons-le est un service public, est d'offrir : « une culture de qualité, diversifiée et accessible dans des conditions optimales d'accueil. Notre activité consiste à décliner sous forme d'actions le projet culturel élaboré par la commission culturelle (composée d'élus), et qui fixe les lignes directrices d'intervention ».

Ce projet a permis, entre autres, la naissance du festival des franchises conteries, qui a su attirer lors de sa dernière édition, environ 3000 personnes, l'émergence d'ateliers de pratique artistique (théâtre, conte et bande dessinée) ou encore le développement d'une scène jeune public en partena-

PUB

Diplômes sportifs

Ils sont diplômés d'Etat ou possèdent un brevet fédéral. Ils exercent leurs talents et leurs compétences au sein de diverses associations sportives dans la cité luronne. Rencontre avec ces passionnés qui consacrent énormément de leur temps libre à transmettre leur passion afin que perdure la vivacité sportive qui est une marque de fabrique de la sous-préfecture haut-saônoise.

✓ Frédéric Carisey breveté Fédéral



- **Présentez-vous et dites nous en plus sur le sport que vous pratiquez.**

J'ai 43 ans et voilà maintenant 33 ans que j'ai commencé le handball à Villersexel. Je me consacre depuis 7 ans aux passages de brevets, dont j'ai atteint le niveau 4 l'an dernier, ce qui signifie que j'ai le statut d'entraîneur professionnel, même si je continue d'être entraîneur bénévole pour mon club.

- **Dites-nous vos motivations premières pour obtenir un tel diplôme, les matières composants ce cursus et pour vous son degré de complexité.**

Ma motivation a toujours été d'en faire un maximum pour mon club, de sorte à fournir des entraînements de qualité et d'assurer sa pérennité. Les matières sont nombreuses, j'ai tout d'abord suivi un tronc commun à toutes les disciplines mêlant pédagogie et technique,

puis lors de mon dernier examen à Dijon, je fus amené à réaliser un mémoire synthétisant l'ensemble des connaissances acquises et développant ainsi des méthodes d'analyses de jeu afin de mieux cerner les objectifs des entraînements préparatifs à une rencontre.

- **Que vous apporte ce Brevet d'Etat ? Vous a-t-il permis de mettre en place des actions particulières au sein de votre association et quel public touche-t-il ?**

Ce brevet me permet de superviser les autres entraîneurs du club et de mettre en place avec eux un réel suivi dans le temps de l'évolution de nos joueurs. Notre attention s'est portée tout particulièrement sur les objectifs à faire atteindre d'année en année aux enfants, de manière à assurer une continuité dans leur entraînement.

- **A quoi vous sert-il aujourd'hui ? Et avez-vous régulièrement des séances de recyclage ? Et si oui données par qui ?**

Ce brevet m'a servi pour ma culture personnelle du sport, et il m'a permis de définir avec les autres entraîneurs les grands objectifs des 5 années à venir, à savoir le maintien et la hausse de nos niveaux jeux dans toutes les catégories. Pour ce qui est du recyclage à mon niveau, il est obligatoire tous les 4 ans et se déroule sous l'autorité d'entraîneurs de la fédération et de l'entraîneur de l'équipe de France.



✓ Claude Grenier breveté d'Etat

- **Présentez-vous et dites nous en plus sur le sport que vous pratiquez.**

- J'ai 50 ans, voilà 36 ans que je pratique le Judo comme véritable passion. J'ai passé le brevet d'Etat voilà 22 ans au CREPS (Centre Régional d'Education Physique et des Sports) de Strasbourg.

- **Dites-nous vos motivations premières pour obtenir un tel diplôme, les matières composants ce cursus et pour vous son degré de complexité.**

- La première de mes motivations dans la pratique du Judo est l'expression personnelle, j'aurais voulu dans ma jeunesse devenir professeur de sport, mais je me suis très vite orienté vers l'enseignement

dans des clubs de la région. J'ai par la suite trouvé ma vocation dans le social par ce biais en devenant éducateur sportif pour adulte à Vesoul. Pour ce qui est des matières à assimiler pour l'obtention de cet examen, elles sont à peu près similaire à celles enseignées en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, qui forment les futurs professeurs de sport), à savoir l'anatomie, la physiologie ou encore la psychopédagogie, examen dont la complexité peut s'exprimer par l'alternance de la théorie et de la pratique.

- **Que vous apporte ce Brevet d'Etat ? Vous a-t-il permis de mettre en place des actions particulières au sein de votre association et quel public touche-t-il ?**

- Le brevet d'Etat ouvre de nombreuses portes et dans de nombreux domaines tels que le social, le monde de l'enseignement ou encore celui de la santé. Il m'a essentiellement permis de mieux cerner les besoins pédagogiques de chacun, et ce, quel que soit le public.

- **A quoi vous sert-il aujourd'hui ? Et avez-vous régulièrement des séances de recyclage ? Et si oui données par qui ?**

- Aujourd'hui, je dispense deux cours par semaine au sein de notre club luron à destination des compétiteurs, plus l'accompagnement aux compétitions, le Dimanche. Pour ce qui est du recyclage, si on peut s'exprimer ainsi, je prépare le passage de ma 5ème dan qui sera évaluée à la Fédération Nationale de Judo à Paris, afin de poursuivre mon cursus personnel.

✓ Stéphanie Mourra

brevetée Fédéral

- Présentez-vous et dites nous en plus sur le sport que vous pratiquez.

Très bien, j'ai 38 ans et pratique le ski depuis l'âge de 12 ans, c'est une véritable passion pour moi. Ce brevet fédéral m'a permis d'enseigner le ski et de côtoyer les enfants dans un autre cadre que celui de l'école (je suis institutrice). L'activité de moniteur de ski est, bien sûr, bénévole et très prenante, mais j'adore toujours autant partager la piste. J'ai obtenu ce brevet lors d'un examen aux Deux Alpes en 2004.

- Dites-nous vos motivations premières pour obtenir un tel diplôme, les matières composantes ce cursus et pour vous son degré de complexité.

Ma motivation est toujours restée la même depuis mon plus jeune âge, la pratique du ski est pour moi une passion et l'idée de devenir moniteur à mon tour après tant d'années passées à skier, est venue d'elle-même. La complexité des épreu-

ves dépend ensuite du niveau de pratique de chacun mais aussi d'une bonne connaissance du corps, des règles de sécurité et de la pédagogie à mettre en place.

- Que vous apporte ce Brevet d'Etat ? Vous a-t-il permis de mettre en place des actions particulières au sein de votre association et quel public touche-t-il ?

Ce brevet n'as pas changé grand-chose, si ce n'est que je suis devenue monitrice et que ma présence est désormais indispensable lors de chaque session afin d'encadrer les enfants. Nous pratiquons avec ces derniers sur toute la période hivernale sur les stations du Ventron, puis de la Bresse pour cause de fermeture plus tardive.

- A quoi vous sert-il aujourd'hui ? Et avez-vous régulièrement des séances de recyclage ? Et si oui données par qui ?

Aujourd'hui, je continue à

m'épanouir en faisant partager ma passion aux enfants. Je suis une fois par an une séance de recyclage avec différents moniteurs de la fédération Française, et j'ai la chance cette année d'avoir pu poser la condition qu'elle ait lieu un dimanche, je ne peux en effet pas m'absenter de mon travail pour ça le samedi matin, jour habituel dans les différentes fédérations sportives pour organiser des recyclages.



✓ Anthony Hacquard

breveté d'Etat

- Présentez-vous et dites nous en plus sur le sport que vous pratiquez.

Bonjour, j'ai 20 ans et voilà bientôt 15 ans que je pratique le football. Je suis actuellement une formation au FC Sochaux en CFA (Championnat de France Amateurs) et j'ai obtenu mon brevet d'Etat au mois de Juin dernier.

- Dites-nous vos motivations premières pour obtenir un tel diplôme, les matières composantes ce cursus et pour vous son degré de complexité.

Comme beaucoup de sportifs, je vais vous dire que la pratique

du football est avant tout pour moi une passion et un plaisir. Le fait de passer ce brevet d'Etat va permettre de transmettre à d'autres mon savoir et ma passion pour le ballon rond. Le passage du brevet mêle entre autre la biomécanique, l'anatomie, et divers aspects juridiques, la complexité réside dans la grande diversité des matières.

- Que vous apporte ce Brevet d'Etat ? Vous a-t-il permis de mettre en place des actions particulières au sein de votre association et quel public touche-t-il ?

Ce brevet aura fait que de nombreuses missions me sont confiées par le club, tels qu'encadrer des stages d'initiations, évaluer des performances ou encore détecter des joueurs en dehors du club. Le club me demande également d'encadrer des entraînements dans un peu toutes les sections.

- A quoi vous sert-il aujourd'hui ? Et avez-vous régulièrement des séances de recyclage ? Et si oui données par qui ?

Ce brevet me permet de me rapprocher de mon objectif de devenir joueur professionnel, mais cela fait trop peu de temps que j'ai passé ce brevet et n'ai donc encore pas eu de séance de recyclage.





Ateliers d'artistes

un dispositif d'aide à la création

Animée par la volonté de soutenir la création artistique, la ville de Lure offre la possibilité à des artistes plasticiens francs-comtois de bénéficier d'un espace de travail individuel au sein d'un équipement en cours de réhabilitation.

Le projet culturel municipal affirme l'aide que la ville apporte au développement des pratiques

artistiques professionnelles par l'accompagnement d'initiatives et par la mise en place d'un dispositif d'aide à la création intitulé « Atelier d'artistes ».

Propriétaire d'un bâtiment situé au quartier des Gendarmes Mobiles (rue R. Girardot), cet immeuble étant lui-même constitué de six locaux indépendants, la collectivité a décidé de mettre à disposition ces six espaces à l'usage exclusif d'artistes plasticiens qui pourraient en faire la demande.

les objectifs développés dans ce projet sont les suivants :

- Apporter tout le soutien possible d'une collectivité locale à la création artistique plasticienne.
- Favoriser la mise en valeur du travail de création des artistes accueillis sous la forme d'un programme d'expositions régulières dans des lieux adaptés, édition de documents de communication, de catalogues...
- Développer une politique d'acquisition d'oeuvres, et la constitution d'une collection municipale.
- Eduquer et sensibiliser les publics en accentuant

particulièrement les efforts nécessaires de médiation auprès des publics jeunes, en temps scolaire et hors temps scolaire.

- Agir en cohérence avec les différentes actions pluriannuelles existantes sur la commune.

Déjà engagée dans les domaines ayant trait à l'image (la photographie, la bande dessinée ou le cinéma) par ce dispositif, la municipalité entend apporter son soutien à d'autres disciplines artistiques telles que la sculpture, la peinture, les arts graphiques...

La volonté de la ville est bien entendu d'ouvrir ces actions à l'échelle d'un territoire plus vaste que la commune, notamment au niveau du Pays des

Une ouverture territoriale à l'échelle du Pays des Vosges saônoises

Sonja Brissoni (notre photo) a été la première à investir ces ateliers. Le lieu est pour elle une aubaine qui lui permet de s'investir totalement dans son processus de création artistique.

Vosges saônoises.

Au delà même de la simple question des disciplines soutenues, le leitmotiv de ce dispositif reste la rencontre. Permettre à chacun de nos concitoyens de « *toucher du doigt* » et « *du regard* » la création artistique, rendre visible à un large public les étapes de ce travail exigeant. Pour ce faire, des actions de sensibilisation à destination des scolaires sont menées.

Sonja Brissoni, artiste bien connue des lurons, a été la première à ouvrir la voix et les portes de son atelier rebaptisé « *L'étau* ». D'autres ont répondu à l'appel en présentant leur candidature à cette belle aventure. Après une sélection sur dossier et entretien individuel six artistes ont pris possession de leur nouvel espace de travail.

En échange de cette mise à disposition chaque artiste s'engage à offrir à la collectivité une oeuvre de sa création pouvant ainsi constituer les prémices d'une collection municipale.

Les Ateliers d'Artistes n'en sont qu'à leur balbutiement, des aménagements indispensables afin d'offrir les conditions techniques nécessaires au travail de ces résidents d'un nouveau genre restent à finaliser ; le soutien financier des institutions départementales et régionales est à consolider.



QUI SAIT? ... PEUT-ÊTRE AURAIT-IL VOULU AVOIR UN ATELIER SUR LURE LUI AUSSI? ...

L'harmonie municipale...

C'est une trentaine de musiciens pratiquant des instruments à vent et des percussions, mais c'est également un orchestre de jeunes dont la plupart ont appris la musique au sein de l'école départementale de musique de Lure. C'est une école qui permet à l'harmonie d'exister, ouverte à tous les musiciens ayant au moins trois ans de pratique instrumentale et souhaitant faire partie d'un orchestre ;

Par convention avec la ville, l'harmonie assure 4 cérémonies officielles et 2 concerts de prestige par an. D'autres manifestations ou concerts de moindre importance remplissent l'année musicale.

Tous les 2 ans l'orchestre d'harmonie rencontre son homologue d'Asperg. En 2007 ce sera à Lure.

Pour tout renseignement, prendre contact auprès de :

Mme Chatelet au 03.84.30.00.39

Mme Martelet au 03.84.62.80.67

Ou à la mairie de Lure qui transmettra : 03.84.89.01.01

Cours collectifs : jardin musical, formation musicale, cours pour débutants.

Cours individuels : initiation à la pratique instrumentale

Ensemble : chorale, orchestre, musique de chambre

Instruments enseignés :

A vent : trompette, clarinette, flûte...

A cordes : violon, guitare, violoncelle...

A claviers : orgue, piano...

Les percussions : batterie, timbale...

Renseignements, inscriptions : secrétariat de Lure
Ecole Jean Macé Bld de la résistance
03.84.62.72.56

Les mardis après-midi et les mercredis matins
Administration centrale de Vesoul : 03.84.75.56.56



Par convention avec la ville, l'harmonie assure 4 cérémonies officielles et 2 concerts de prestige par an. D'autres manifestations ou concerts de moindre importance remplissent l'année musicale.

les journées du patrimoine, la suite...

Le mauvais temps nous a fait, en accord avec Mme Voignier, paysagiste, annuler en septembre dernier la visite du Parc de l'Abbaye. Nous proposerons donc un nouveau rendez-vous dans la première quinzaine d'avril 2007. Le même jour, nous découvrirons les serres municipales en pleine floraison. La date sera annoncée par voie de presse. Soyez vigilants...

Un pluralisme respecté

La parole aux groupes d'opposition

Alternative pour Lure

Par Alain GENESTIER

Les premières consultations portant sur la requalification du centre ville sont engagées ; une grande étude est amorcée par un cabinet belfortain, une première réunion publique a déjà eu lieu mi octobre, un séminaire a été programmé début novembre, la construction d'un questionnaire est prévu pour la fin du mois. Toutes ces actions devraient permettre une plus large expression de la population, et la mise en évidence des besoins, des attentes mais aussi des nécessaires structurations qu'il faudra développer.

Les problèmes sont nombreux : stationnement, friches commerciales, fuite de population, circulation difficile... mais gageons qu'un travail préparatoire collectif, prenant en compte les différents axes de réflexion, nous permettra d'engager Lure sur la voie de la redynamisation.

Mais il ne faudra pas se tromper dans nos choix fondamentaux, et si l'axe financier est souvent limitant, il ne faudra surtout pas comme cela a souvent été le cas par le passé, oublier les options environnementales. Car que demandons-nous à notre centre ville, si ce n'est de redevenir un lieu de vie où l'on aime

se retrouver en famille. Alors mettons réellement en place une politique forte de l'environnement. Les sujets problèmes ne manquent pas, citons pour mémoire la nécessaire cohabitation cycliste piéton automobile, la nécessité de développer certaines formes d'énergies nouvelles moins polluantes mais aussi et surtout moins chères, pensons aussi au traitement de nos déchets et à son mode de fonctionnement (nous avons d'ailleurs pris un retard inadmissible dans ce domaine)...

Alors au travail, que chacun se sente engagé dans ce mouvement, pour que nous retrouvions à Lure la chaleur de nos jolies petites villes, et offrons à nos enfants cette bouffée d'oxygène si nécessaire à la vie.

Alternative pour Lure veillera à ce que les options qualitatives, innovantes et durables soient les fondements de cette requalification.

C'est sur cette note optimiste que nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Alain Genestier

Mieux Vivre à Lure

Par Christiane MOURET-VERDINI & Claude MANET

Que sont devenues les promesses électorales ?

Où en sont ces comités de quartiers qui devaient être le lien entre les Lurons, et leurs instances communales dirigeantes ?

Comités de quartier – du Mortard : rien depuis la rentrée

Centre ville : n'a presque jamais existé

Pologne : rien depuis la rentrée.

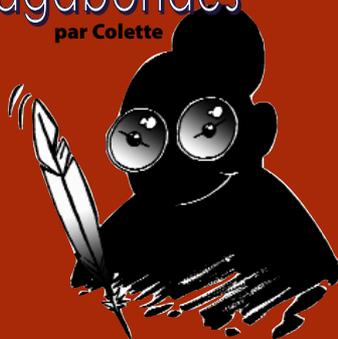
A un moment où l'on parle beaucoup de la revitalisation du centre ville, ces contacts avec la population seraient les bienvenus.

A ce propos, lors de la réunion du 6 novembre 2006, concernant ce projet, nous avons remarqué avec plaisir une importante représentation des commerçants, et des échanges d'idées sur des orientations à prendre, tout en restant dans un cadre financier raisonnable (nous l'espérons)

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Lure, ville des automates

Les humeurs
Vagabondes
par Colette



Voici l'hiver et les jours les plus courts de l'année.

Heureusement qu'il y a la féerie de Noël car le dernier trimestre serait bien morose.

Cette année encore, la ville fait de grands efforts de décorations. Toutes ces lumières qui scintillent nous aident à accepter la raréfaction des rayons solaires.

Les vitrines des commerçants nous invitent à flâner malgré la froidure. Nous venons admirer les automates et leurs jolies décorations.

Les Lurons ne sont pas en reste pour égayer leurs maisons, leurs fenêtres, balcons et jardins.

Dans toutes les rues, il y a de petites lumières qui brillent et nous réchauffent non pas les mains mais le coeur !

Les Commerçants et artisans de l'agglomération de Lure, pour la deuxième année consécutive, vous invitent à participer aux festivités de Noël qui auront lieu du vendredi 8 décembre au 25 décembre 2006 sur le thème de « Lure, Ville des Automates ».

Durant ces fêtes de fin d'année une multitude de surprises vous attendent :

- ▶ Des tickets à gratter « perdu gagner »
- ▶ Un concert du groupe Badabulle (orchestre)
- ▶ Ding Manding (fanfare de rue)
- ▶ Livre de Contes (contes de Noël, légendes)
- ▶ Mimes dans les rues (compagnie de mimes)
- ▶ Fanfare Prowpuskovic
- ▶ Père Noël au centre ville le dimanche 17 et samedi 23
- ▶ Chalet gourmand devant l'église etc.....

Venez nombreux !

Bonnes fêtes à toutes et à tous !

Que pensez vous de votre service de l'eau ?

Les élus ont lancé une enquête pour mieux connaître les attentes des Lurons sur leur service de l'eau, son prix et sa qualité.

Cette étude montre une satisfaction forte de la population pour la qualité de l'eau et du service. Les personnes sondées sont attentives au prix de l'eau qu'elles jugent élevé, même s'il est globalement méconnu. Enfin, les habitants de Lure souhaitent que la priorité soit clairement donnée à la protection de l'environnement et particulièrement de leur ressource en eau.

L'enquête a été réalisée en juillet 2006 par l'institut Fournier sur un échantillon représentatif de 200 Lurons.

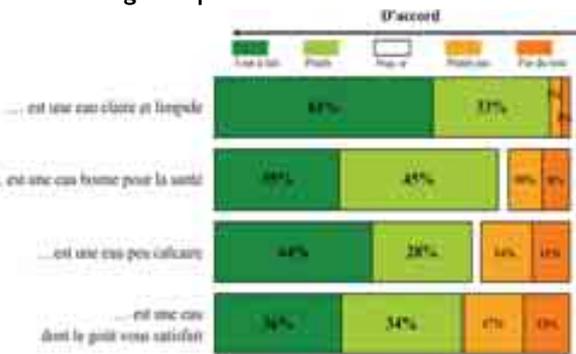
Les habitants de Lure ont une image très positive de l'eau du robinet ...

94% la trouvent claire et limpide.

72% la jugent peu calcaire et 80% estiment qu'elle est bonne pour la santé.

70% sont satisfaits du goût de l'eau du robinet. mais une majorité (53%) consomme pourtant de l'eau en bouteille sans raison particulière et malgré un coût 100 fois supérieur !

Les interviewés mettent en avant le professionnalisme des équipes et l'efficacité de ses services : 93% ont confiance en Générale des Eaux, 91% jugent le personnel compétent. Les habitants de Lure attendent davantage d'informations sur la qualité (taux de calcaire, de javel, de chlore,...) et le prix de l'eau tout particulièrement pour ceux qui ne reçoivent pas de facture d'eau.

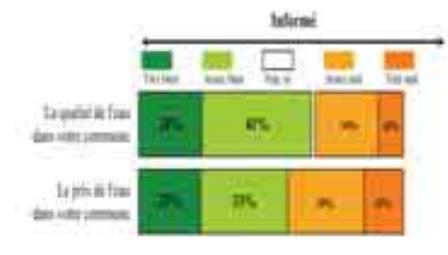


L'image du prix de l'eau à Lure est mitigée et le prix méconnu :

47% des personnes interrogées jugent le prix élevé mais acceptable et 24% jugent qu'il est normal.

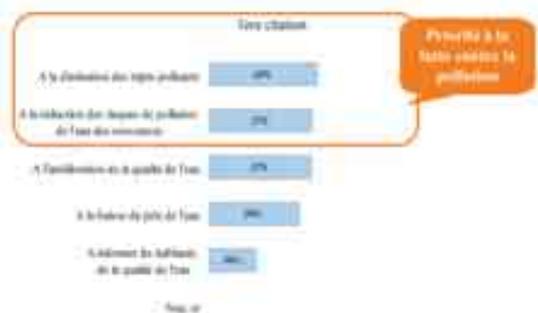
Mais surtout, plus d'un habitant de Lure sur deux n'a aucune idée du prix de l'eau. Une méconnaissance naturellement plus élevée auprès des personnes qui paient l'eau dans leur charge de co-propriétés.

Aujourd'hui, vous estimez-vous « très bien informé », « assez bien informé », « assez mal informé » ou « très mal informé » concernant :



quelles priorités à l'avenir ?

A Lure, la priorité est clairement donnée à la lutte contre la pollution pour préserver la qualité de l'eau : seuls 5% des personnes interrogées souhaitent une baisse du prix au détriment de la qualité ; 18% seraient même prêt à voir augmenter légèrement le prix de l'eau pour en améliorer la qualité.



Dans les années à venir, les Lurons souhaitent que la priorité soit donnée à la diminution des risques de pollution (47%) et des rejets polluants (46%).

Edition 2007

L'almanach de Haute-Saône

par Michel Bregnard

est désormais disponible !

Vous trouverez, illustrée par des cartes postales, la vie de la Haute-Saône en 1907, un rappel des événements de 1957 dans le département, une évocation de l'époque où la construction allait bon train, des recettes de cuisine, des lieux de légende ou de mémoire, les Hauts-Saônois ayant laissés une trace dans l'histoire, etc... dégustez le !

Le ramassage des encombrants

(sommiers, matelas, appareils électroménagers)



Ce ramassage aura lieu uniquement sur rendez vous à raison d'une fois/mois étalé sur 3 jours (mercredi, jeudi, vendredi) effectué par rotation entre la CCPL, La Ville de Lure et la Société TPRBE.

Ce dispositif fera l'objet d'une convention et prendra effet à compter de Janvier 2007.

Le prochain ramassage sera effectué par la Ville de Lure le :

20 décembre 2006

Pour prendre rendez vous et pour tous renseignements complémentaires :

S'adresser à l'accueil des Services Techniques de La ville de Lure au
03.84.89.01.06



PUB

